CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E114044** **VALABLE JUSQU'AU** **29/10/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971
Forme juridique : SARL

Capital : 18 293

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 47180064900025

Siret : **471 800 649** **00025**

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 80043I

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 292142

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 292142

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS AUBAGNAC**

8 RUE DE CLARET
34070 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 58 17 57 **Fax :** 04 67 58 49 30
Portable : 06 40 60 38 60

Site Internet : http://aubagnac-plombier34.fr
E-mail : contact@aubagnac.fr

Responsabilité légale :
SAYSSET RENE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / SAYSSET ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	29/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	05/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/10/2022
o Ventilation mécanique	04/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 16:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.